

06 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 6 décembre 2002](#)

Administrateur délégué de Biac

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant prolongation du mandat de l'administrateur délégué de la société anonyme de droit public "Brussels International Airport Company" (BIAC).

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant prolongation du mandat de l'administrateur délégué de la société anonyme de droit public "Brussels International Airport Company" (BIAC).

Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Pierre Klees prend fin le 31 décembre 2002. Le conseil d'administration du 7 novembre 2002 a proposé que celui-ci continue l'exercice du mandat d'administrateur délégué jusqu'au 31 décembre 2003. Le Conseil a estimé qu'il est souhaitable d'assurer la continuité de la gestion de l'entreprise, compte tenu des incertitudes qui règnent dans l'environnement de BIAC.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe